

2010-02-01 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 1^{er} février 2010 à 20h00 sous la présidence du maire André Therrien.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, Rolland Camiré, Raymond Côté, Laurent Tremblay, Jean Gagné, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2010-02-19 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Verly

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2010 À 20H00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DU QUORUM
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JANVIER 2010
5. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CORRESPONDANCE - LISTE
7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER
8. RÉSOLUTION POUR LE VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES
9. DÉCOMPTE PROGRESSIF #1 POUR LA RÉFECTION DU RANG 11 (188 271,64\$)
10. AFFAIRES NON-TERMINÉES - CONDITIONS SALARIALES DES CADRES ET EMPLOYÉS POUR 2010-2011-2012 + POLITIQUE DU GESTIONNAIRE (LISTE DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ PAYÉS PAR LE 300\$ ANNUEL et autres)
11. VARIA - CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES - ADDENDA À L'OFFRE DE SERVICES BANCAIRES DATÉE DU 31 AOÛT 2004 (EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE 2011)
12. TOUR DE TABLE
13. DOSSIER MRC -

14. 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition adoptée

2010-02-20 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JANVIER 2010

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie des deux procès-verbaux du 4 janvier 2010;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller Tremblay

D'adopter les procès-verbaux du 4 janvier 2010 tels que reçus.

Proposition adoptée

5. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur Gilles Perron se demande pourquoi le conseil se pose des questions tant qu'à la conformité du panneau électrique de la station de pompage du Rang 10. Des explications sont données sur la demande de modification. Monsieur Michel Maurice intervient pour dire qu'il est content que le panneau ait été regardé par une personne compétente.

6. CORRESPONDANCE

2010-02-21 4. EMPLOI ÉTÉ ÉTUDIANT 2010

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller R. Côté

D'adresser une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emploi été étudiant pour l'été 2010 pour l'embauche d'un étudiant. De mandater le maire comme responsable de la demande.

Proposition adoptée

2010-02-22 12. AGENCE DE FINANCEMENT 911

Attendu que l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créé conformément aux articles 244-73 et 244-74 de la Loi sur la fiscalité municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

Attendu que la municipalité désire que les sommes perçues soient transférées à son centre 9-1-1 dès que possible;

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller Verly

Que la Municipalité de Val-Joli demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centre d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches) dont le siège social est situé au

485 boulevard Renault, Beauceville (Québec) G5X 3P5 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

Proposition adoptée

15. SQ – LIEUTENANT CHARLES RENAUD – OFFRE DE RENCONTRE

Il est convenu que la directrice générale contactera le lieutenant Charles Renaud de la Sûreté du Québec pour la MRC le Val-Saint-François afin de connaître ses disponibilités pour une rencontre avec le conseil.

2010-02-23 SOUMISSION POUR ABAT POUSSIÈRE

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre de SAM concernant les abats-poussière;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller Gagné

De demander des soumissions pour nos abats-poussière 2010 à 2 ou 3 soumissionnaire sous enveloppe cachetée.

Proposition adoptée

2010-02-24 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller R. Côté

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

2010-02-25 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller R. Côté

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et\ou payés à savoir :

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2010 représentent un total de 12 046,03\$.

COMPTES PAYER ENTRE LE 5 ET LE 31 JANVIER 2010

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
Poste Banque: 54-112-00-000						
201000038 (C)		2010-01-05	638	FONDS DE L'INFORMATION	3 CONTRATS DE DÉCEMBRE 2009	9,00 \$
201000039 (C)		2010-01-05	1	Action-Partage	AIDE FINANCIÈRE 2010	500,00 \$
201000040 (I)		2010-01-05	84	TOURNOI NATIONAL BANTAM	AIDE FINANCIÈRE 2010	100,00 \$
201000041 (C)		2010-01-05	15	ADMQ	DIFFÉRENCE COTISATION ANNUELLE 2010	62,08 \$
201000042 (C)		2010-01-06	862	LVM TECHNISOL INC.	CONTRÔLE QUALITATIF AU 28	2 366,32 \$
201000043 (C)		2010-01-06	15	ADMQ	2 FORMATIONS HIVER 2010	485,36 \$
201000044 (C)		2010-01-06	4	Bell Canada	DÉCEMBRE 2009	152,56 \$
201000045 (C)		2010-01-06	869	LACASSE JEAN	HÉBERGEMENT DE VEAUX (3 JOURS)	75,00 \$
201000046 (C)		2010-01-15	28	HYDRO-QUEBEC	Lumières de rues pour décembre 2009	574,85 \$
201000047 (C)		2010-01-11	754	SONIC PROPANE	VÉRIFICATION ET THERMOSTAT	199,34 \$
201000048 (C)		2010-01-11	529	LA CROIX ROUGE	AIDE FINANCIÈRE 2010	148,40 \$
201000049 (C)		2010-01-11	754	SONIC PROPANE	FOURNAISE DU GARAGE (MODÈLE PTS	3 070,52 \$
201000050 (C)		2010-01-15	781	COOPTEL	JANVIER 2010 ET PAIEMENT ANNUEL	45,10 \$
201000051 (C)		2010-01-12	39	RÉGIE INTERMUNICIPALE SIRWINDSOR	QUOTE PART 2010 (1ERVERSEMENT)	61 753,05 \$
201000052 (C)		2010-01-15	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE	JANVIER 2010	139,08 \$
201000053 (C)		2010-01-15	494	VISA DESJARDINS	INSCRIPTION CARTE DU MAIRE	40,00 \$
201000054 (I)		2010-01-29	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	CONTRAT ANNUEL 2010	4 046,57 \$
201000055 (C)		2010-01-22	28	HYDRO-QUEBEC	17 NOV AU 12 JANVIER (STATION DE	86,18 \$
201000056 (C)		2010-01-22	28	HYDRO-QUEBEC	17 NOV AU 12 JAN (PARC RANG 10)	659,62 \$
201000057 (C)		2010-01-22	28	HYDRO-QUEBEC	17 NOV AU 12 JAN (BUREAU ET	928,42 \$
201000058 (C)		2010-01-22	28	HYDRO-QUEBEC	17 NOV AU 12 JAN (CHAMBRE DE	42,38 \$
Total des chèques						75 483,83 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 1^{ER} FÉVRIER 2010

Chèques émis (du 1 février 2010 au 1 février 2010)

Sommaire par No déboursés

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
Poste Banque: 54-112-00-000						
201000059 (I)		2010-02-01	723	AXION	FÉVRIER 2010	69,70 \$
201000060 (I)		2010-02-01	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	1 974,09 \$
201000061 (I)		2010-02-01	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	4 182,65 \$
201000062 (I)		2010-02-01	745	FIDUCIE DESJARDINS	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	942,44 \$
201000063 (I)		2010-02-01	4	Bell Canada	janvier 2010	152,69 \$
201000064 (I)		2010-02-01	7	CAMIRÉ LUCIE	DEPL JANVIER 2010	50,08 \$
201000065 (I)		2010-02-01	14	COOP DES CANTONS	DIVERS	136,02 \$
201000066 (I)		2010-02-01	22	Les Equipements Proulx & Raiche Inc	CABLE, RING ET PIN POUR BACKHOE	146,60 \$
201000067 (I)		2010-02-01	34	L'Etincelle	Avis public du 23 décembre - budget	88,13 \$
201000068 (I)		2010-02-01	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	DIVERS	299,26 \$
201000069 (I)		2010-02-01	66	QUINCAILLERIE WINDSOR INC.	BOITE AUX LETTRES (RANG 10)	19,74 \$
201000070 (I)		2010-02-01	70	PETITE CAISSE	POSTES	3,11 \$
201000071 (I)		2010-02-01	78	SINTRA INC	RÉFECTION RANG 11 (DÉCOMPTE #1)	188 271,64 \$
201000072 (I)		2010-02-01	82	SLIC	DIVERS	124,46 \$
201000073 (I)		2010-02-01	98	LES EDITIONS YVON BLAIS INC	Renouvellement de l'abonnement pour 1 an	131,20 \$
201000074 (I)		2010-02-01	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	THERMOSTAT PROGRAMMABLE (6)	984,75 \$
201000075 (I)		2010-02-01	212	MARTEL, BRASSARD, DOYON	DIVERS	351,78 \$
201000076 (I)		2010-02-01	271	GROUPE DEZIEL INC.	SABOTS POUR CHARRUE	58,90 \$
201000077 (I)		2010-02-01	321	J.U. HOULE LTEE	CONNECTION 1PO	19,08 \$
201000079 (I)		2010-02-01	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	Déchets + redevances-enfouissement	2 140,80 \$
201000080 (I)		2010-02-01	541	COMBEQ	COTISATION ANNUELLE 2010	287,83 \$
201000081 (I)		2010-02-01	638	FONDS DE L'INFORMATION	2 CONTRATS DE JANVIER 2010	6,00 \$
201000082 (I)		2010-02-01	678	SANI ESTRIE INC	JANVIER 2010	2 913,62 \$
201000083 (I)		2010-02-01	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	MATÉRIEL POUR LE PEIGNE	1 009,45 \$
201000084 (I)		2010-02-01	737	SUPERIEUR BUREAUTIQUE 2003 INC.	CONTRAT ANNUEL 2010	595,99 \$
201000085 (I)		2010-02-01	740	LA COOP FEDEREE DE QUEBEC	PROPANE	2 414,39 \$
201000086 (I)		2010-02-01	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	ESSENCE PICK UP	450,22 \$
201000087 (I)		2010-02-01	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION	DIESEL	1 310,31 \$
201000088 (I)		2010-02-01	801	GASCON HELENE	MISE À JOUR SITE INTERNET 2010	700,00 \$
201000089 (I)		2010-02-01	811	LES CAMIONS INTER ESTRIE 1991	ESSUIE GLACE INTER	13,66 \$
201000090 (I)		2010-02-01	818	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION	Forfait Prév. & dossiers CSST - Janvier à	
juin 357,13 \$						
201000091 (I)		2010-02-01	842	LES LABORATOIRES SHERMONT	FACTURE FINALE HONORAIRES PROF.	629,28 \$
Total des chèques						210 835,00 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	S/Source I/Inverse	Montant chèque
201000078	2010-02-01	353	RESSORT DEZIEL INC	S	58,90 \$
201000092	2010-02-01	353	RESSORT DEZIEL INC	I	58,90 \$

Proposition adoptée

8. Ce point a été traité avec la correspondance.

2010-02-26

9. DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #1 POUR LA RÉFECTION DU RANG 11 (188 271,64\$)

Attendu que la municipalité a reçu de Génivar, le décompte progressif #1 (facture de Sintra) pour les travaux de réfection du Rang 11 en janvier 2010;

Attendu qu'une rencontre entre la municipalité et Sintra, accompagné de Génivar a eu lieu en novembre 2009 à l'effet que les travaux ne correspondaient pas au devis et qu'il devait y avoir des corrections dont l'empierrement du fossé;

Attendu que le 23 novembre dernier, les élus ont adopté une résolution demandant à Sintra un cautionnement de 5 ans pour couvrir les corrections;

Attendu que nous ne l'avons toujours pas reçu et que notre chèque est prêt;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller Gagné

De retenir le chèque de Sintra au montant de 188 271,64\$ et ce tant que nous n'aurons pas reçu leur cautionnement de 5 ans tel que demandé lors de la rencontre de novembre 2009.

Proposition adoptée

Certains membres du conseil se posent des questions si nous recevons un dédommagement dans ce dossier. La question sera adressée à Génivar.

10. AFFAIRES NON TERMINÉES

2010-02-27

CONDITIONS SALARIALES POUR 2010, 2011 ET 2012

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Verly

D'autoriser une augmentation de salaire de 1,2% pour l'année 2010 à tous les cadres et employés. Pour les années 2011 et 2012, ils recevront l'augmentation du coût de la vie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC Canada) pour le Québec, tel que décrit à l'article 4 de la politique de gestion sur la répartition des fonctions des ressources humaines.

Également, afin de régulariser la situation des journaliers qui n'ont pas le même taux horaire, le 2^e employé recevra une augmentation de 1\$/heure en 2010, de 1\$/heure en 2011 et sera au même taux horaire à partir de 2012.

Proposition adoptée

11. VARIA

2010-02-28

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES – ADDENDA À L'OFFRE DE SERVICES BANCAIRES DATÉE DU 31 AOÛT 2004 ET QUI SERA EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011

Attendu que le Centre financier aux entreprises Desjardins nous a transmis le 26 janvier dernier, un addenda à l'offre de services bancaires datée du 31 août 2004;

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller Tremblay

D'accepter l'offre de la caisse pour l'addenda à leur offre de services bancaires et que cette nouvelle offre sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011. D'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

Proposition adoptée

2010-02-29

CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES DESJARDINS – RÉCLAMATION D'INTÉRÊT TROP PAYÉ AUX COMPTES ES

Attendu que le Centre financier aux entreprises Desjardins nous informe qu'ils nous ont versés trop d'intérêt pour nos comptes épargne-stable entre avril 2008 et mars 2009 pour un montant de plus de 3000\$;

Attendu qu'une entente a été prise avec le Centre pour régler ce remboursement pour un montant de 1500\$;

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller Camiré

D'accepter de rembourser un montant final de 1500\$ pour les intérêts versés en trop dans les comptes épargne-stable.

Proposition adoptée

Le conseiller S. Côté est contre

12. TOUR DE TABLE

Le conseiller Gagné revient sur le dossier de la route 143 sud du fait que les lignes qui ont été faites après nos travaux d'aqueduc et d'égout ne sont pas droites.

Le conseiller Camiré demande si Alain a eu les prix pour les photocells pour la porte du garage ainsi que les coûts d'installation de poteau électrique sur les rues St-Amant et Bellevue. Comme Alain est absent, les renseignements seront demandés en mars. Également il demande pourquoi les bornes fontaines de la route 143 sont couvertes. Il est répondu qu'elles ne sont pas encore fonctionnelles tant que la station de pompage ne sera pas faite (8 février 2010).

Le conseiller Verly dit qu'il a reçu une demande de Monsieur St-Laurent du Rang 11 concernant un terrain qui lui est revenu suite à la réforme cadastrale. Il lui est recommandé de référer ces demandes au bureau municipal. Explication sur Trans-Appel et le transport collectif.

Le conseiller S. Côté demande s'il y a eu beaucoup de monde à Plaisir d'hiver. Il y a eu une bonne participation mais moins que l'année dernière.

Il est convenu par tous les membres du conseil d'envoyer une lettre de remerciement à Félix Normandin pour sa participation à l'organisation de cette fête. Également une lettre de remerciement sera envoyée à Marie-Eve Mailhot pour son bon travail pendant qu'elle était notre employée.

13. DOSSIER MRC

Discussion sur

- Internet haute vitesse
- Site d'enfouissement – investissement majeur
- Matières compostables et putrescibles

14. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Michel Maurice parle des matières putrescibles et qu'il serait intéressant de promouvoir le compostage plutôt que d'obliger tout le monde à avoir des bacs supplémentaires. Il déplore qu'il ne puisse pas faire faire la récupération des plastiques agricoles. Le maire lui répond que nous n'aurons pas le choix, le gouvernement nous y obligera.

Monsieur Gilles Perron se dit surpris du départ de Marie-Eve et demande si le conseil reconduira le poste. Nous sommes en processus d'embauche.

2010-02-30 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Verly

De lever cette séance à 21h35. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 1^{er} mars 2010 à 20h00.

Proposition adoptée

André Therrien
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je, André Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Therrien, maire